



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

# **Installation du comité local de cohésion territoriale**

*Mise en œuvre de la délégation  
territoriale dans le VAR*

---



# Introduction

*Monsieur Evence Richard, Préfet du Var*



# 1. Présentation de l'ANCT

*M. Evence Richard , Préfet du Var et délégué territorial de l'ANCT*



POLITIQUE DE LA VILLE



TERRITOIRES ET RURALITÉS



NUMÉRIQUE

PROGRAMMES TRANSVERSAUX

SANTÉ

CULTURE

# Organisation de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

## DIRECTION GÉNÉRALE

CABINET

COMMUNICATION

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

AGENCE COMPTABLE

MISSION D'APPUI À LA PERFORMANCE DES PROJETS

Direction générale déléguée

### POLITIQUE DE LA VILLE

CADRE DE VIE  
LOGEMENT,  
MOBILITÉS  
ET TRANQUILITÉ  
PUBLIQUE

EMPLOI,  
FORMATION,  
DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE

SOUTIEN  
À LA VIE  
ASSOCIATIVE

ÉDUCATION /  
PETITE  
ENFANCE

LIEN SOCIAL /  
IMAGE DES  
QUARTIERS

GRANDE ÉQUIPE  
DE LA RÉUSSITE  
RÉPUBLICAINE

Direction générale déléguée

### TERRITOIRES ET RURALITÉS

ACTION  
COEUR  
DE VILLE

FRANCE  
SERVICES

MONTAGNE

TERRITOIRES  
D'INDUSTRIE

PETITES  
VILLES  
DE DEMAIN

RURALITÉS

Direction générale déléguée

### NUMÉRIQUE

FRANCE  
MOBILE

INCLUSION  
NUMÉRIQUE

INCUBATEUR  
DE SERVICES  
NUMÉRIQUES

FRANCE  
TRÈS HAUT  
DÉBIT

NOUVEAUX LIEUX  
NOUVEAUX LIENS

Direction générale déléguée  
APPUI OPÉRATIONNEL  
ET STRATÉGIQUE

PROJETS ET APPUI  
OPÉRATIONNEL

ANALYSE ET DIAGNOSTICS  
TERRITORIAUX

PROSPECTIVE, VEILLE  
ET INNOVATION

POLITIQUE DE COHÉSION  
EUROPÉENNE

INTERFACE ET CONTRATS  
TERRITORIAUX

### PICT

Ce pôle est composé de chargés de mission territoriaux qui prennent à leur compte le suivi des dossiers sur des zones géographiques déterminées. Sa mission consiste à identifier les différents leviers mobilisables par l'agence, ses partenaires ou en dernier ressort par des prestataires.

# Le délégué territorial au cœur de l'écosystème d'acteurs

Le préfet de département est le délégué territorial de l'ANCT, avec 4 missions principales :

- **Chef d'orchestre** de la gouvernance locale
- **Point d'entrée** des collectivités locales
- **Garant de la réponse** apportée par l'ANCT
- **Interlocuteur du siège**

→ Il réunit au sein d'un **comité local de cohésion territoriale** les représentants des collectivités territoriales, les partenaires de l'ANCT et acteurs locaux de l'ingénierie publique.

→ Il **assure le pilotage des équipes projets ANCT** mobilisées et le suivi des projets accompagnés par l'Agence.

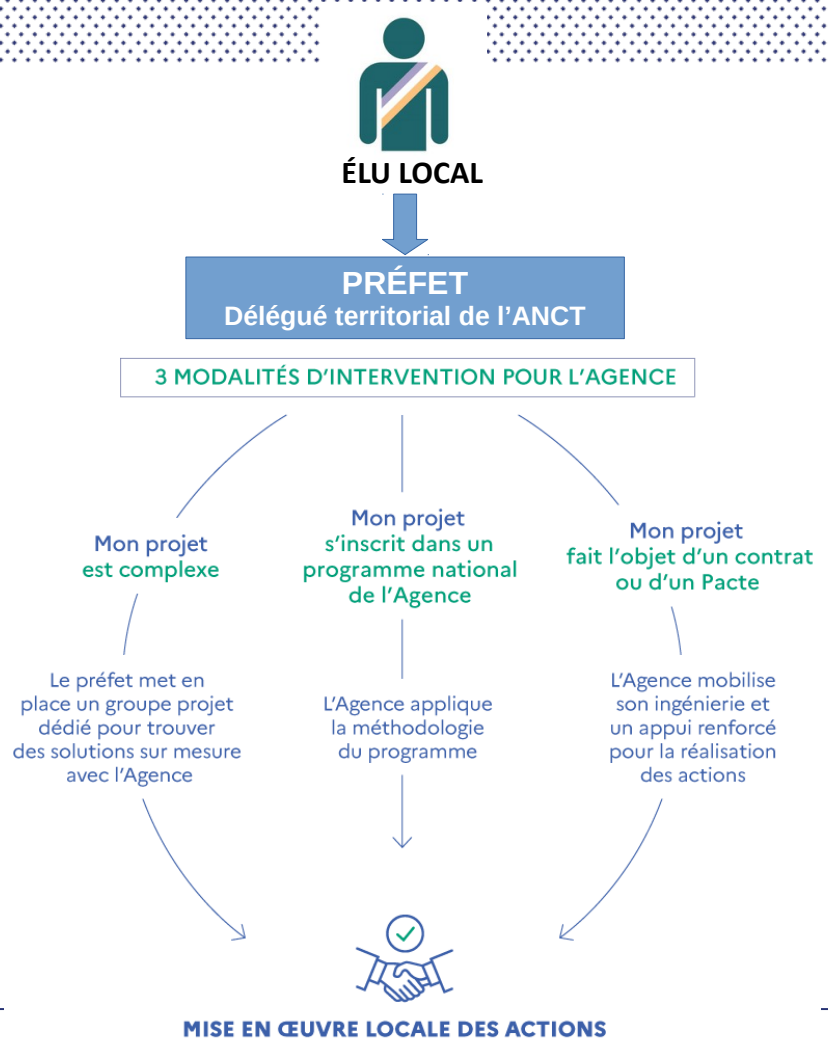




# Les modalités d'intervention de l'ANCT

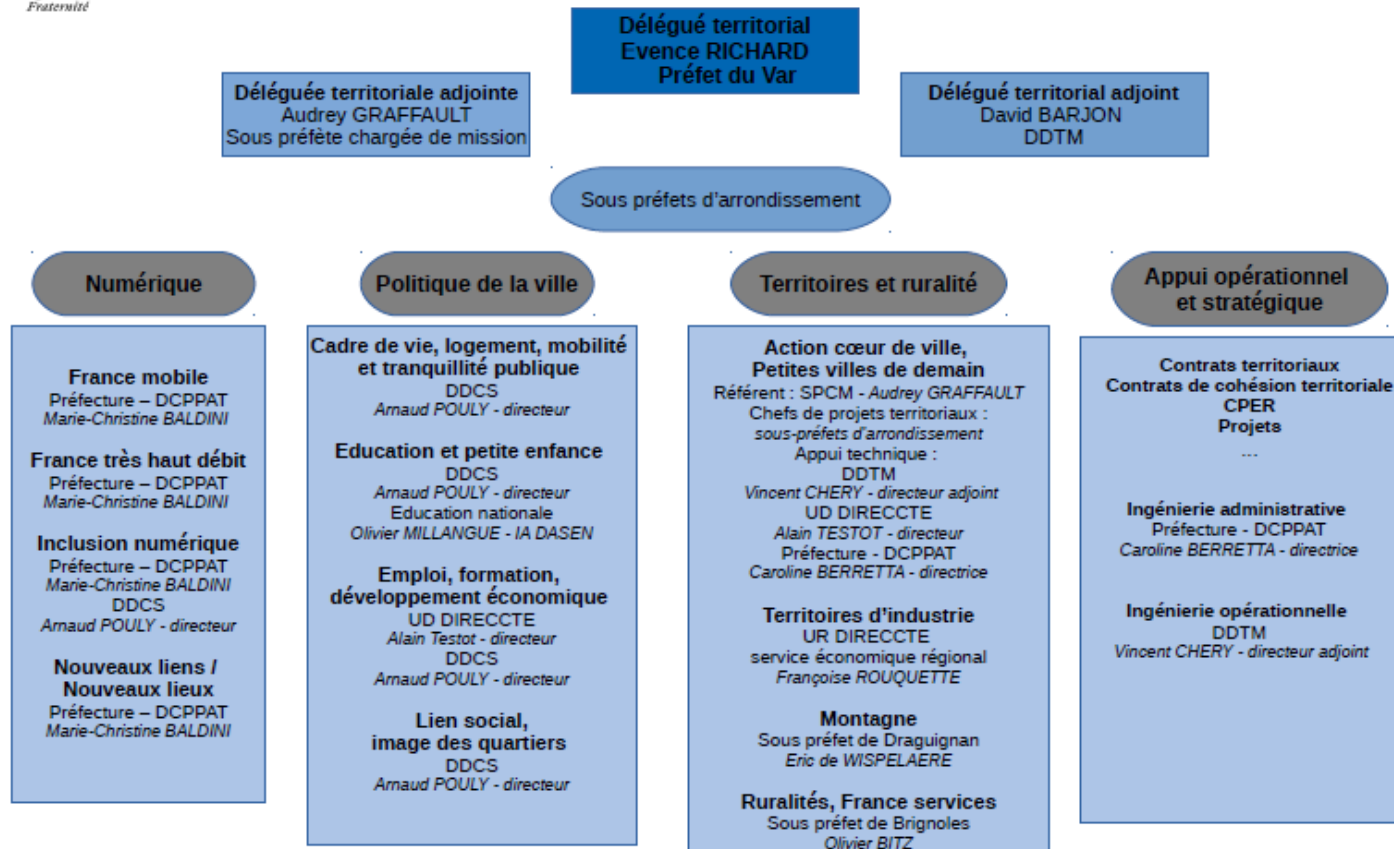
## L'intervention de l'agence s'organise autour de 3 axes :

- Déclinaison territoriale d'un programme national
- Mise en œuvre d'un contrat territorial
- Accompagnement d'un projet sur mesure



# ANCT - Délégation territoriale du Var

Organigramme fonctionnel



## Le Comité Local de Cohésion Territoriale (CLCT)

**Fréquence  
semestrielle**

### Rôle

- *orientation des travaux de l'agence*
- *définition d'une feuille de route*
- *identification et coordination des ressources en ingénierie*
- *information sur l'action de l'agence*
- *réalisation du bilan de son action*

**Présidé par le  
Préfet**  
Délégué territorial

Établissements publics  
membres du comité national  
de coordination

Collectivités territoriales

Représentants  
de l'État



Opérateurs (CAUE,  
Agence des  
Territoires, ...)





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## 2. Feuille de route 2021



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

# La déclinaison territoriale d'un programme national

*Mme Audrey Graffault, Sous-Préfète chargée de mission*

*Déléguée territoriale adjointe*





*Petites villes de demain* vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.



# Étapes clés du programme



Janvier  
2021

Déploiement dans  
les régions  
2ème semestre  
2020

Préparation du projet de territoire et  
premières actions  
dans les 18 mois suivants

Engagement du projet de territoire  
Sur la période 2020-2026

Sélection des villes  
14/11/2020 en  
PACA

Formalisation de la  
convention d'adhésion

Signature de de la  
convention-cadre  
valant ORT

Identification des projets  
prêts à démarrer  
Premiers soutiens  
commerce + ingénierie

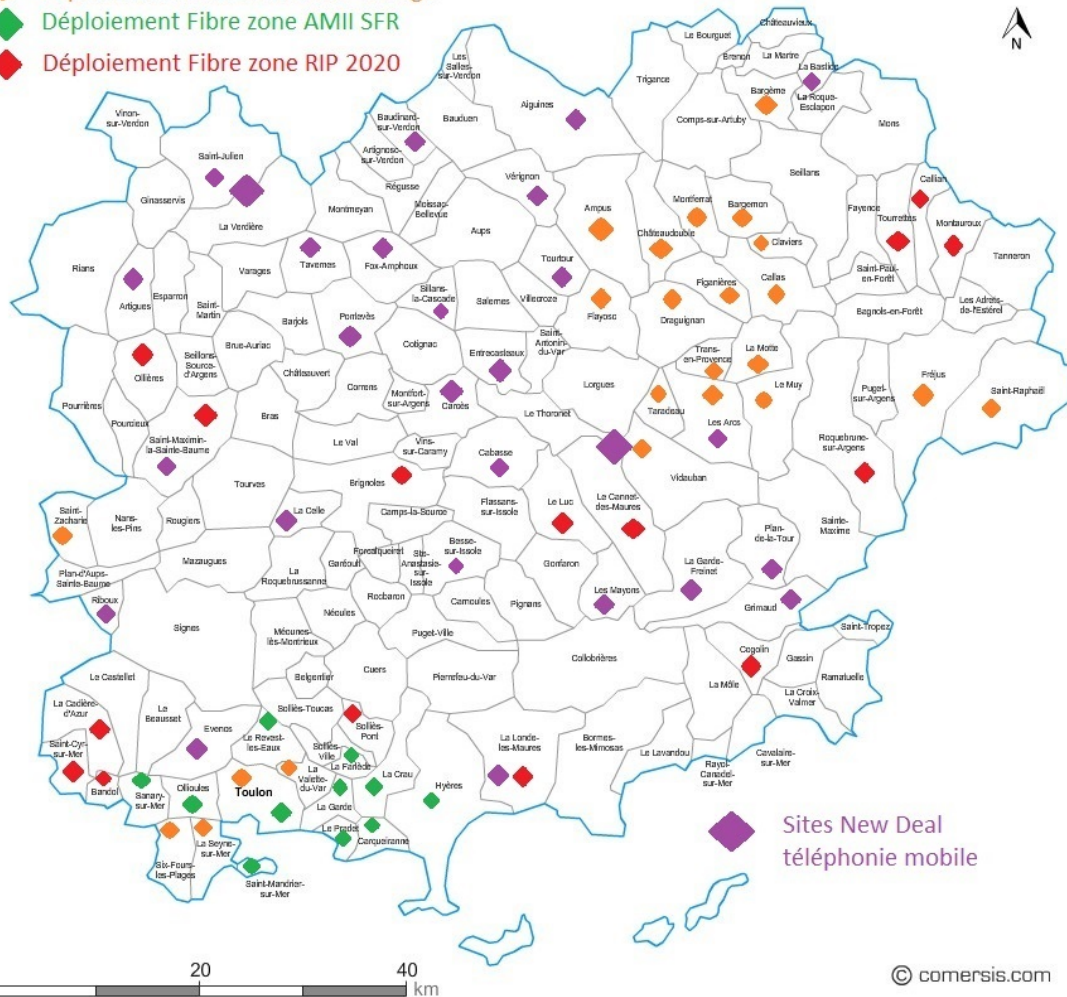
Évaluation et suivi des engagements à  
l'échelle locale

Élaboration et engagement du projet de  
territoire



- ◆ Déploiement Fibre zone AMII Orange
- ◆ Déploiement Fibre zone AMII SFR
- ◆ Déploiement Fibre zone RIP 2020

# Numérique





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

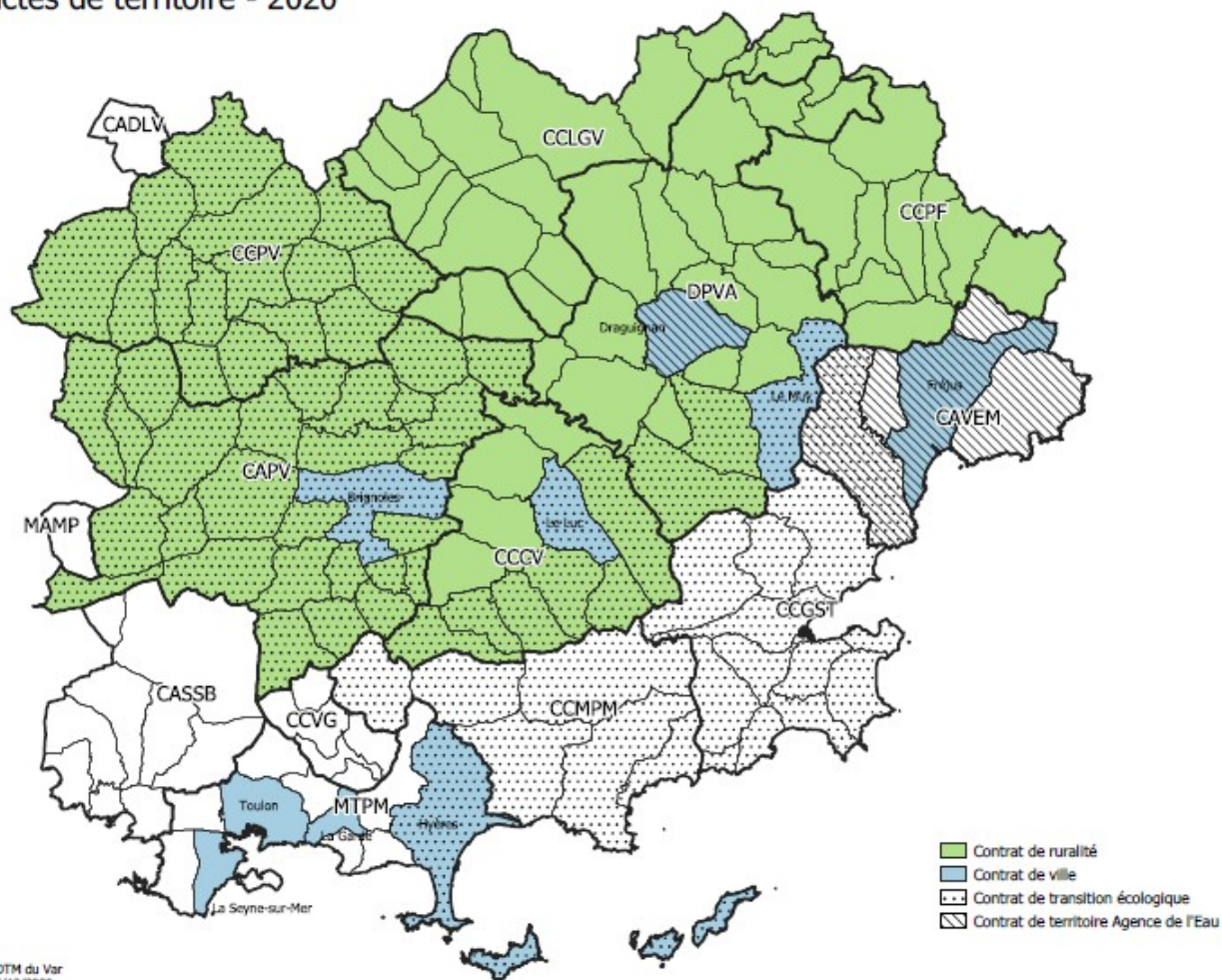
AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

# La mise en œuvre d'un contrat territorial

*M. Evence Richard, Préfet du Var*

*Délégué territorial*









# L'accompagnement de projet complexe

*M. David Barjon, Directeur de la DDTM du Var*

*Délégué territorial adjoint*

La collectivité saisit le délégué territorial de l'ANCT, ou les délégués territoriaux adjoints, pour l'accompagner sur un projet. L'offre d'ingénierie locale est prioritairement mobilisée.

→ **Un appui national si la réponse locale n'est pas suffisante**

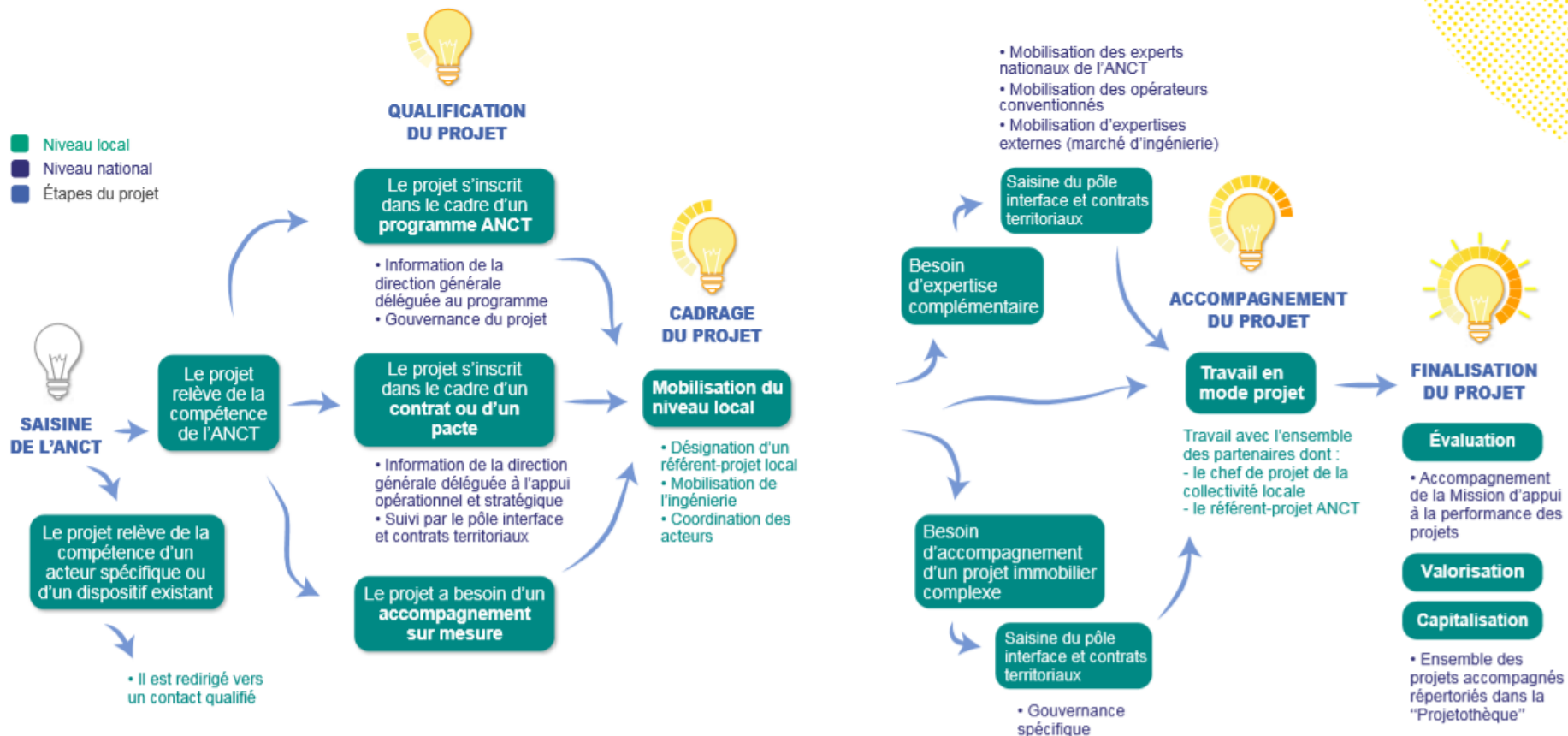
Le délégué territorial de l'ANCT saisit le pôle Interface de l'ANCT pour accompagner le projet.

L'ANCT active :

- ses ressources internes,
- ses partenaires conventionnés ou autre (ANRU, Ademe, ANAH, CEREMA, Banque des Territoires), ou
- des prestataires sélectionnés sur marché public,

et fait une proposition d'accompagnement.

# Les différentes étapes de l'accompagnement





# L'ANCT peut intervenir sur :



## INGÉNIERIE ADMINISTRATIVE

Elle consiste à organiser et à coordonner la réponse des services de l'État et des opérateurs. La mise en place d'équipes projet pilotées et coordonnées par un référent projet ANCT, interlocuteur du porteur de projet, permet de structurer la réponse aux territoires.



## INGÉNIERIE DE PROJET

Elle permet de mettre en place la gouvernance politique et technique adaptée, apporte de la méthodologie dans la démarche de projet (mode projet, ateliers, cadrage des études...), permet d'identifier les besoins en compétences ou expertises pour conduire le projet.

En amont, elle facilite la réponse aux appels à projets souvent inaccessibles aux territoires dépourvus d'ingénierie et ne disposant pas des éléments de projet pour répondre dans des délais très contraints.



## INGÉNIERIE FONCIÈRE

Elle permet d'accompagner les collectivités dans la définition de leurs projets (requalification de friches, revitalisation des centres anciens, développement urbain) tout en favorisant l'optimisation du foncier (regroupement de parcelles, densité et qualité urbaine...). Elle permet par ailleurs de conseiller et d'assister les collectivités, notamment celles qui ont peu de moyens, et de les encourager à développer leur projet de territoire, ainsi qu'à définir une stratégie foncière d'anticipation.



## INGÉNIERIE DE LA CONCERTATION

Elle permet de structurer l'association du public le plus en amont possible aux projets portés par la collectivité.



## INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Elle permet d'identifier les sources de financement possibles, y compris au niveau européen.

Elle conseille sur les montages envisageables et le modèle économique du projet à travers une analyse des coûts et des ressources, des risques et des garanties.



## INGÉNIERIE AMONT

L'analyse des dynamiques territoriales permet de cibler au mieux les enjeux du projet et son impact sur le territoire.

Elle se traduit par la mise à disposition de données, d'indicateurs, de typologie de territoires et de mise en perspective du projet dans son environnement territorial.

Des cartes et outils de data-visualisation sont mis à disposition des acteurs (analyses et appropriation des connaissances).



## INGÉNIERIE RÉGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

Elle permet d'identifier les autorisations nécessaires pour réaliser le projet qui relèvent souvent de plusieurs réglementations (urbanisme, loi sur l'eau, espèces protégées, ICPE...). Elle facilite l'articulation des procédures pour réduire les délais par exemple en regroupant les enquêtes publiques.

L'expertise juridique disponible dans les services et réseaux de l'État peut aussi être mobilisée notamment pour les projets innovants.



## Des outils à votre disposition

Les aides financières et d'ingénierie auxquelles peuvent prétendre les collectivités sont recensées sur la plateforme numérique **Aides-territoires**



Retrouvez les outils et les données disponibles sur votre territoire via l'**Observatoire des Territoires** :





# 3. Échanges



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

# Merci pour votre attention



# Annexes






## Territoires et ruralités

### Panorama des dispositifs existants



#### Commerce, habitat et patrimoine

-  Commune bénéficiant du plan "Action Coeur de Ville" au 1er janvier 2020


#### Industrie

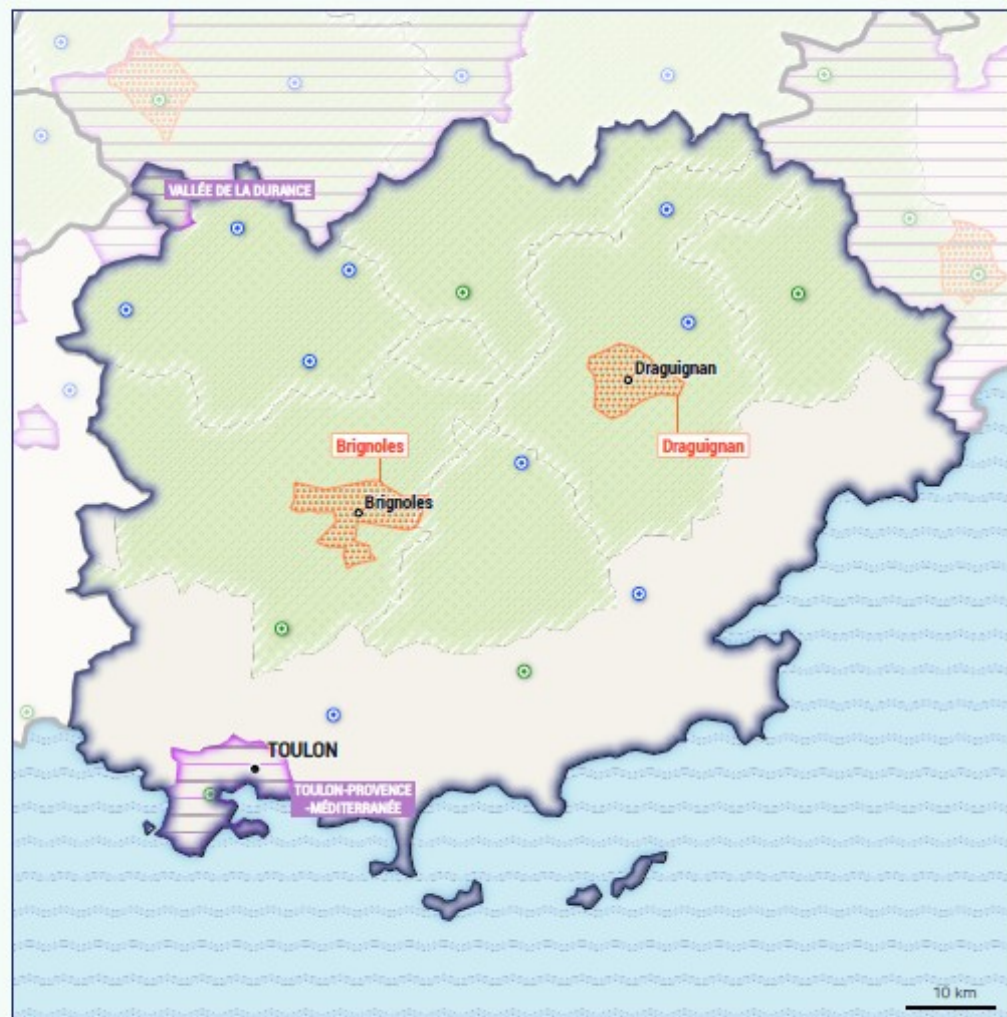
-  Périmètre "Territoires d'Industrie" au 1er avril 2020

#### Services publics

-  France Services labellisée au 6 février 2020
-  Maison de services au public (non France Services) au 6 février 2020

#### Contractualisation

-  Groupement communal ayant signé un contrat de ruralité (2017-2020)





# Numérique

## Etat des lieux

### MISSION FRANCE MOBILE

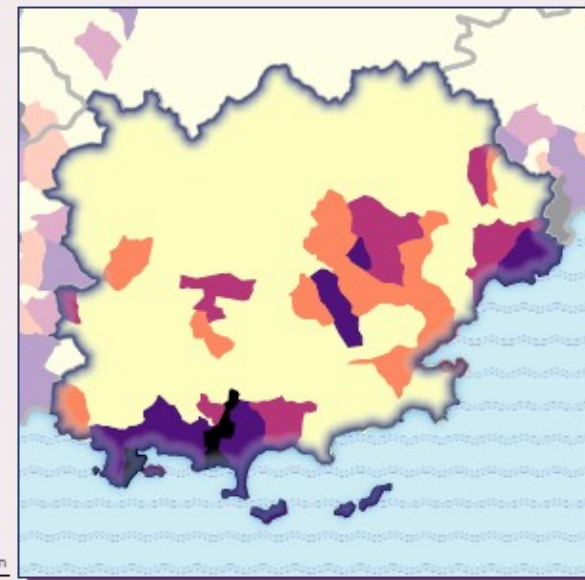
Part de la surface couverte en 4G  
par à minima deux opérateurs  
en %, par commune en 2019



Sources : Arcep 2019, ANCT 2020

### PLAN FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT

Part des logements et locaux  
raccordables à la fibre optique  
en %, par commune en 2019



2020




10 km



## Autres dispositifs *Etat des lieux*




### Zonages réglementaires

-  Commune classée en zone d'aide à finalité régionale (AFR)
-  Commune en zone de massif
-  Commune classée ou partiellement classée en zone de revitalisation rurale (ZRR)



### Dispositifs partenaires

-  Contrat de transition écologique signé ou en expérimentation au 1er août 2020
-  Périmètre de parc naturel régional en 2019

Source : Ministère de la Transition écologique, 2020